

DEPARTEMENT
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**
Séance du vendredi 07 avril 2023

Date de la convocation 31/03/2023	L'an deux mille vingt-trois et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),
Date d'affichage 31/03/2023	
Membres :	
En Exercice : 15	
Présents : 14	
Votants : 15	<p>Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE</p> <p>Représenté(e)s : Carine MARTIN par Sébastien CAYSSIALS</p> <p>Excusé(e)s :</p> <p>Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS</p>

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement- ROUSSENNAC - DE_20230407_001

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur CAYSSIALS Sébastien

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 150 056.86

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	20 000.00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	25 026.43
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	130 056.86
Résultat cumulé au 31/12/2022	150 056.86
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	150 056.86
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	130 056.86
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	20 000.00
B.DEFICIT AU 31/12/2022	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à ROUSSENNAC, les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture

Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue
Date de réception de l'AR: 10/04/2023
012-211202064-20230407-DE_20230407_001-DE

Roussennac, le 10 avril 2023.
Pour extrait conforme.

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC

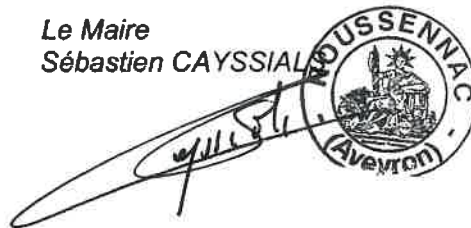
☎ : 05 65 63 70 68 - ☎ 09 60 44 37 94 - mél : roussennac.mairie@wanadoo.fr

le 10 avril 2023
et publication ou notification
le 10 avril 2023

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire
Sébastien CAYSSIAL



Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue
Date de réception de l'AR: 10/04/2023
012-211202064-20230407-DE_20230407_001-DE

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC
☎ : 05 65 63 70 68 - 📠 09 60 44 37 94 - mél : roussennac.mairie@wanadoo.fr